



**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SAUVE MAJEURE
EN DATE DU 18 FEVRIER 2021**

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit février, le Conseil Municipal de la SAUVE MAJEURE s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil à la mairie à dix-neuf heures trente, sous la présidence de Monsieur Alain BOIZARD, Maire.

Convocation du 12/02/2021.

Etaient présents : Alain BOIZARD, Jacques BORDE, Marie-Christine SOLAIRE, Francis LAFON, Nicole MARTIN, Liliane BAILLOUX, Eric BIROT, Monique VINCENT, Muriel DAVEZAN, Stéphane DEFRAINE, Jérôme ZAROS, Jean-Marc LAMI.

Etaient absentes – Ont donné procuration :

Aurore CARARON à Jérôme ZAROS

Florianne DUVIGNAC à Jean-Marc LAMI

Était excusé : Nicolas GRASSET.

Liliane BAILLOUX est élue secrétaire de séance à l'unanimité par l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

N° D.2021.02.01 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020

Approuvé à l'unanimité

N° D.2021.02.01– ECHANGE DE TERRAINS AVEC LE DEPARTEMENT DE LA GIRONDE POUR L'AMENAGEMENT DU SITE DE L'ANCIENNE GARE ET LA NOUVELLE IMPLANTATION DE L'AIRE DE DEPÔT DE MATERIAUX DU CENTRE ROUTIER

Approuvé à l'unanimité

N° D.2021.02.03 – DELIBERATION DE PRINCIPE POUR LE DETACHEMENT ET LA MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN AU PROFIT DE LA MAISON FAMILIALE RURALE AU LIEU DIT LE PEYRAT

Approuvé à l'unanimité

N° D.2021.02.04 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2021 (Dotation d'Équipement pour les Territoires Ruraux)

Approuvé à l'unanimité

N°D. 2021.02.06 – DESIGNATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT POUR LE SIAEPA DE LA REGION DE TARGON

Approuvé à l'unanimité

N° D. 2021.02.07 – CONVENTION RELATIVE A LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2021 AU SDIS 33

Approuvé à l'unanimité

N° D.2021.02.08 – CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS AVEC LES ASSOCIATIONS INTERMEDIAIRES T2000 ET LES HAUTS DE GARONNE

Approuvé à l'unanimité

N° D.2021.02.09 - *Participation à la publication du 17^{ème} Colloque du CLEM*

Approuvé à l'unanimité

D.2021.02.10 – SUBVENTION AU PROFIT DE L'ASSOCIATION GROUPE 3V

Approuvé à l'unanimité

D.2021.02.11 – COTISATION 2021 - ASSOCIATION R.E.V

Approuvé à l'unanimité

Le maire,

Alain BOIZARD